

Agent d'exploitation distribution eau potable secteur Sud Manche (H/F)

Présentation de la structure

L'eau potable est vitale : face aux défis tels que le réchauffement climatique, la raréfaction de la ressource en eau, la protection des espaces naturels ou le développement de la population, la bonne gestion de l'eau potable et la mutualisation des moyens pour en assurer l'accès et la pérennité sont les enjeux d'avenir qui ont motivé la création du Syndicat Départemental de l'Eau potable de la Manche, le SDeau50, en 2012.

Composé de 85 agents au sein d'un siège (Saint-Lô) et de 2 antennes locales (Coutances et Saint-Aubin-de-Terregatte), le SDeau50 regroupe les anciens Syndicats d'eau du Centre et du Sud Manche désireux de mutualiser leurs moyens au sein d'une structure jeune, dynamique et adaptée aux défis de demain.

En assurant des compétences dites obligatoires et à la carte, le SDeau50 gère durablement la ressource en eau, sécurise la production et la distribution de l'eau potable, anticipe les besoins à venir et apporte une assistance technique au sein d'un réseau de plus de 90 000 abonnés : rejoindre le SDeau50 c'est intégrer une structure publique récente tournée vers « l'humain », l'environnement et l'avenir...

Caractéristiques du poste

Intitulé du poste :	Agent d'exploitation eau potable secteur Sud Manche
Service :	Distribution
Type de recrutement :	Contrat à durée déterminée de droit privé 3 mois
Date limite de candidature :	
Poste basé à :	Saint-Aubin-de-Terregatte
Temps de travail :	Temps complet

Description des activités

Placé sous l'autorité du Responsable Distribution du secteur Sud Manche, l'agent d'exploitation a pour missions d'assurer le suivi et veiller au bon fonctionnement des installations de distribution d'eau potable ainsi que des réseaux et assurer les interventions clientèle pour fournir en permanence un service de qualité aux abonnés.

L'agent d'exploitation eau potable est amené à assurer les missions suivantes sur l'ensemble du périmètre de la régie du SDeau50 – secteur Sud Manche :

- Changement ou déplacement de compteurs
- Réalisation des interventions abonnés : ouverture, fermeture de compteurs...
- Relève de compteurs

Activités secondaires :

- Travaux d'entretien et de réparation sur le réseau d'eau potable et les réservoirs
- Entretien des équipements hydrauliques (Stabilisateurs, débitmètres, défense incendie...)
- Travaux neufs (branchements) et de modification sur le réseau d'alimentation en eau potable

Compétences professionnelles requises

- Connaissance et savoir-faire dans le domaine de la distribution de l'eau potable souhaités
- Connaissance dans le domaine des travaux de VRD, de la fontainerie, de la plomberie.
- Connaissance des techniques de maintenance des équipements
- Connaissance de la législation (réglementation générale en matière d'hygiène et de sécurité, travaux à proximité des réseaux, ...)
- Savoir lire et utiliser un plan
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B indispensable. Les Permis BE, C et le CACES mini-pelle seraient un plus.

Qualités comportementales requises

- Avoir l'esprit d'équipe
- Être diplomate et courtois
- Savoir véhiculer une bonne image de la collectivité
- Savoir assurer un service public de qualité en permanence
- Disponibilité et réactivité face à toute situation susceptible d'avoir un impact sur le service
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie
- Capacité d'adaptation et d'apprentissage
- Disponibilité
- Conscience professionnelle
- Bonne qualité relationnelle
- Neutralité et discrétion

Conditions d'exercice

- Durée hebdomadaire de 39 heures de travail effectif et 23 jours d'ARTT par an auxquels est défalqué un jour au titre de la journée de solidarité
- Disponibilité impérative pour nécessité de service
- Le poste peut conduire à effectuer des astreintes
- Travail à l'extérieur avec déplacements sur le réseau
- Véhicule de service pour les déplacements professionnels

Les impératifs à respecter

- Porter les E.P.I.
- Eléments nécessaires pour effectuer les missions : posséder les permis de conduire E et B, habilitations électrique, AIPR, seraient un plus.
- Réaliser des astreintes si demandées
- Connaître et respecter le règlement d'Hygiène et Sécurité
- Connaître et respecter les dispositions relevant du règlement intérieur (horaires de travail, ...)

Candidature

Les candidatures (CV + lettre de motivation) seront adressées :

soit **par courrier** à l'adresse suivante :

Syndicat Départemental de l'eau de la Manche
Monsieur Le Président
101 Rue Alexis de Tocqueville – CS 40108
50000 SAINT LÔ

Soit **par mail** à l'adresse suivante : rh@sdeau50.fr